

Agences de recouvrement frais dommages et interets

Par marieline92, le 16/06/2008 à 17:27

est ce legal que des agences de recouvrement facturent des dommages et interets plus des frais pour 2 cheques sans provision un de 22 euros 50 euros de dommages et interets plus frais et pour un de 18 euros 100 euros de frais merci de votre reponse